

**CENTRE INTERNATIONAL DE  
SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2024**

# **CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)**

## **ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2024**

### **SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 6
État des résultats	7
État de l'évolution de l'actif net	8
Bilan	9
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

### *Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO) (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, je n'ai pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits de dons. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si les produits de cette nature, l'insuffisance des produits sur les charges et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, les débiteurs au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 et l'actif net présenté aux bilans au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 auraient dû faire l'objet d'ajustements en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

*Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

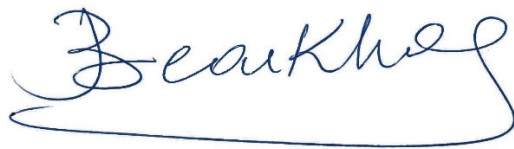
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

1



**BeauKher Inc.**

Comptable professionnelle agréée

Montréal, le 23 septembre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A123911

**CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)****ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Produits</b>		
Subventions		
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	80 339 \$	77 123 \$
ECO Canada	26 240	-
Emploi-Québec	10 784	20 597
Alberta Council For Global Cooperation	5 014	-
Fondation Léo-Cormier	5 000	3 250
Ville de Montréal	483	483
Fondation Louise Grenier	-	9 000
	<u>127 860</u>	<u>110 453</u>
Autofinancement		
Cotisations des membres	110 510	108 475
Dons	7 493	5 545
Contributions des membres et autres organismes (note 3)	3 279	10 271
Autres revenus	3 043	1 751
	<u>124 325</u>	<u>126 042</u>
	<u>252 185</u>	<u>236 495</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	176 586	140 924
Activités et projets - coûts directs (note 4)	43 239	61 351
Loyer	15 000	15 000
Consultants	5 987	11 133
Honoraires de vérification	5 482	6 718
Télécommunications	3 375	3 246
Frais de bureau	2 117	1 769
Affiliations	775	1 100
Frais de réunion instances	598	222
Frais financiers	419	309
Dépenses diverses	205	151
	<u>253 783</u>	<u>241 923</u>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<u>(1 598) \$</u>	<u>(5 428) \$</u>

**CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)****ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

---

	<b>Affectations internes (note 9)</b>		<b>2024 Total</b>	<b>2023 Total</b>
		<b>Non affecté</b>		
<b>Solde au début</b>	10 603 \$	116 724 \$	127 327 \$	132 755 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(1 598)	(1 598)	(5 428)
Utilisation des affectations	<u>(2 418)</u>	<u>2 418</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>8 185 \$</u>	<u>117 544 \$</u>	<u>125 729 \$</u>	<u>127 327 \$</u>



# CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

## BILAN

AU 31 MARS 2024

	2024	2023
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	125 630 \$	210 573 \$
Débiteurs (note 5)	<u>117 319</u>	<u>24 818</u>
	<u>242 949</u> \$	<u>235 391</u> \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	44 974 \$	34 129 \$
Apports reportés (note 8)	<u>72 246</u>	<u>73 935</u>
	<u>117 220</u>	<u>108 064</u>
<b>Actif net</b>		
Non affecté	117 544	116 724
Affectations internes (note 9)	<u>8 185</u>	<u>10 603</u>
	<u>125 729</u>	<u>127 327</u>
	<u>242 949</u> \$	<u>235 391</u> \$

Au nom du conseil d'administration,

  
\_\_\_\_\_, Président

\_\_\_\_\_, Trésorière

**CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

---

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(1 598) \$</u>	<u>(5 428) \$</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(92 501)	2 708
Créditeurs	10 845	3 067
Revenus perçus d'avance	-	(8 335)
Apports reportés	<u>(1 689)</u>	<u>(19 118)</u>
	<u>(83 345)</u>	<u>(21 678)</u>
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(84 943)	(27 106)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<u>210 573</u>	<u>237 679</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<u><u>125 630</u></u> \$	<u><u>210 573</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**1. Statuts constitutifs et nature des activités**

Le Centre International de Solidarité Ouvrière (CISO) est un organisme à but non lucratif constitué le 18 juillet 1974 en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec et est exempté d'impôts.

Le CISO a pour mission de développer la solidarité internationale en renforçant les liens entre les travailleuses et travailleurs d'ici et d'autres pays en lutte pour le respect de leurs droits, pour des meilleures conditions de travail et pour l'instauration d'une société plus juste et démocratique.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations portent sur les cotisations des membres présentées dans les débiteurs et les frais courus présentés dans les créditeurs.

Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Comptabilisation des produits**

*Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports de l'organisme sont constitués des subventions, des contributions des membres et autres organismes et des dons affectés.

*Apports sous forme de services*

Les bénévoles participent activement à la réalisation du plan d'action de l'organisme. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

# CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Comptabilisation des produits (suite)

##### *Cotisations des membres*

Ces produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

##### *Dons*

Les produits de dons non affectés sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

##### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

### 3. Contributions des membres et autres organismes

	2024	2023
Projets terrain	2 000 \$	9 723 \$
Activités au Québec	<u>1 279</u>	<u>548</u>
	<u>3 279 \$</u>	<u>10 271 \$</u>

# CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

---

### 4. Activités et projets - coûts directs

	2024	2023
Projets terrains	30 089 \$	45 133 \$
Activités au Québec	13 150	13 871
Mission suivi - terrain	<u>-</u>	<u>2 347</u>
	<u>43 239 \$</u>	<u>61 351 \$</u>

### 5. Débiteurs

	2024	2023
Cotisations et contributions des membres	98 733 \$	19 437 \$
Subventions à recevoir	14 507	2 993
Taxes de vente à recevoir	<u>4 079</u>	<u>2 388</u>
	<u>117 319 \$</u>	<u>24 818 \$</u>

### 6. Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 30 000 \$ par le biais de cartes de crédit.  
Au 31 mars 2024, la marge n'était pas utilisée.

### 7. Crédoiteurs

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	15 332 \$	10 840 \$
Salaires et vacances à payer	17 322	14 410
Sommes à remettre à l'État	<u>12 320</u>	<u>8 879</u>
	<u>44 974 \$</u>	<u>34 129 \$</u>

# CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

---

### 8. Apports reportés

Les apports reportés sont composés de ressources octroyées et non dépensées au 31 mars 2024. Ces subventions seront utilisées pour couvrir les charges de programmes spécifiques au cours des exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<b>Solde au 31 mars 2023</b>	<b>Octroi de l'exercice</b>	<b>Constaté en revenus</b>	<b>Solde au 31 mars 2024</b>
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	10 339 \$	70 000 \$	80 339 \$	- \$
Legs testamentaire *	63 596	1 650	-	65 246
Unifor	-	5 000	-	5 000
Alliance de la fonction publique du Canada	<u>-</u>	<u>2 000</u>	<u>-</u>	<u>2 000</u>
	<u><u>73 935</u></u> \$	<u><u>78 650</u></u> \$	<u><u>80 339</u></u> \$	<u><u>72 246</u></u> \$

#### \* Legs testamentaire

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2022, l'organisme a reçu un legs testamentaire d'un montant de 64 591 \$. Ce legs doit être utilisé suivant les volontés du légataire soit, aider et soutenir des organisations de solidarité des travailleuses et travailleurs, et plus particulièrement en Amérique latine.

Étant un don affecté, ce montant est présenté à titre d'apport reporté, auquel s'ajoutent les intérêts gagnés et sera constaté aux revenus au fur et à mesure que les objectifs du legs se réaliseront.

Le solde de l'apport reporté au 31 mars 2024 de 65 246 \$ (63 596 \$ au 31 mars 2023) est inclus dans l'encaisse.

# CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

---

### 9. Affectations internes

Au cours des exercices précédents le conseil d'administration a résolu d'affecter des sommes provenant de l'actif net non affecté à des projets futurs.

	<b>Solde au 31 mars 2023</b>	<b>Affectations de l'exercice</b>	<b>Utilisation des affectations</b>	<b>Solde au 31 mars 2024</b>
Activités d'éducation -				
Palestine	2 503 \$	- \$	- \$	2 503 \$
Refonte du site web	5 000	-	2 418	2 582
Appui aux communications	<u>3 100</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 100</u>
	<u>10 603 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>2 418 \$</u>	<u>8 185 \$</u>

Ces argents ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 10. Instruments financiers

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux cotisations des membres.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.